

Tribunes publiées dans le Journal n°81

Dans le journal LBM80, la tribune attribuée à Anne-Marie Delmas n'est pas celle qu'elle a rédigée pour cette parution. L'équipe du journal présente ses excuses à Anne-Marie Delmas, au groupe Vert et Ouvert, ainsi qu'à ses lecteurs. Sa tribune du 23 mars est donc publiée dans ce numéro, ainsi que la tribune du 6 avril de Jean-Yves Souben.

Anne-Marie Delmas

« Vert et Ouvert »

Au nom du groupe Vert et Ouvert

Le rapport* de la chambre régionale des comptes (CRC) est riche voici d'autres remarques ayant retenues notre attention :

- L'utilisation à des fins personnelles des moyens de communication est pointé. Le maire avait annoncé que l' élu rembourserait. La CRC note que l' élu « devrait » rembourser, ce n'est donc pas fait (p 41). Le titre n° 19040 émis le 3/11/2016 se retrouvera-t-il un jour dans les créances irrécouvrables ?
- Découper en 27 prestations, au bénéfice d'un seul cabinet d'avocats, justifierait-il de s'affranchir des procédures de marché ? De plus, le maire « n'a pas été en mesure de préciser la nature d'une partie des prestations » (p 68, 69).
- Payer un collaborateur du cabinet au delà du maximum autorisé (p 8), l'avoir augmenté sans délibération sont interdits (p 66). Selon les calculs de la CRC « Les sommes indûment perçues s'élèvent à 29 733 entre le 1/8/2015 et le 31/12/2016 ». (p 66). Le maire réclamera-t-il le trop versé ? Seules les 2 dernières années étant récupérables, chaque jour qui passe rend acquises les sommes indûment versées !
- Les informations du conseil municipal sur la gestion des équipements culturels sont insuffisantes (p 10). La CRC note « l'impréparation, couplée aux modifications de tarifs » de la création de la carte culture, et ce pour seulement 40 usagers (p 91).
- Attribuer des subventions directement aux sportifs de haut niveau est irrégulier (p 9, 88, 89). Il faut noter que seul le groupe vert et ouvert vote systématiquement contre ces subventions.

*Lien

Jean-Yves Souben

« Vert et Ouvert »

Président du groupe Vert et Ouvert

Notre commune est atteinte d'une maladie dévastatrice : la fièvre coupeuse. Avenue de la Marne, avenue des fleurs, avenue Robespierre... mutilées, défigurées, ces rues avaient du cachet et mettaient en valeur le patrimoine immobilier des riverains. Quelques arbres ont été plantés ici ou là et il faudra attendre des décennies pour en avoir les bienfaits.

Les habitants de ces quartiers constateront bien vite le désastre sur leur qualité de vie. Les arbres régulent la température en été, notamment pendant les épisodes caniculaires, et agissent sur la pollution de l'air en captant le CO2. Dans une récente étude le biologiste Qing Li démontre l'impact très positif des arbres sur notre santé. Ils dégagent des huiles naturelles qui font baisser l'hormone du stress et stimulent l'élimination des cellules indésirables.

Les conifères seraient parmi les plus performants : le séquoia géant de Californie classé « remarquable » à l'abbé Niort est à terre ! Faut-il rappeler au maire ainsi qu'à sa 8ème adjointe qu'ils ont voté la charte de l'arbre et qu'ils sont donc hors la loi ? Des grandes métropoles aux petits villages les élus travaillent à la ville de demain en conformité avec les engagements pris à la COP 21 au Bourget. La politique sur ces questions est ici d'un autre siècle. Au Blanc-Mesnil force est de constater que le maire et son équipe préfèrent les bordures de trottoirs en granit hors de prix et le bétonnage au détriment de la santé et du bien-être de ses habitants.

Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Toute ressemblance avec de nombreux Blanc-Mesnilois est volontaire et non fortuite : « Bonjour, nous sommes Alex et Sonia. Nous sommes demandeurs de logement au Blanc-Mesnil depuis 4 ans. Nous travaillons tous les deux. Alex en CDI, moi en intérim. Nous ne sommes pas riches mais nous pouvons payer notre loyer. Nous avons 2 enfants, 1 fille et 1 garçon et nous habitons actuellement un T2. Les enfants grandissent et il va leur falloir une chambre chacun. Nous, nous dormons sur le clic-clac dans le salon.

Nous voudrions un T4 pour pouvoir vivre normalement, tout simplement. Louer dans le privé est hors de prix pour nous. Acheter ? Les banques nous refusent les prêts ou alors à des conditions de taux et de durée impossibles.

Nous ne souhaitons pas quitter Blanc-Mesnil. Nous y avons nos familles, nos amis et Alex est près de son travail. Nous savons que trouver un logement est long et difficile. Nous voyons toutes ces nouvelles constructions dans la ville et les villes voisines, mais il n'y en a aucune pour nous. Tout est en accession à la propriété. Dans ces conditions, les marchands de sommeil ont de beaux jours devant eux. Ce n'est pas normal. Où devons-nous aller pour nous loger ? Nous sommes fers de notre famille, nous contribuons au développement de notre commune et du pays. Pourquoi nous exclure ainsi ? D'accord pour tous les types de logement, mais il en faut davantage accessibles à tous et toutes au Blanc-Mesnil. C'est une question de dignité pour beaucoup d'entre nous. »